



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.2.1

24 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026
Point 31.2.1 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR
LA DIVERSITÉ COMPORTEMENTALE ET LES CULTURES DE CHIMPANZÉS
(*Pan troglodytes*)***

Résumé :

Le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN a soumis le rapport ci-joint concernant la mise en œuvre de l'Action concertée pour la diversité comportementale et les cultures de chimpanzé (*Pan troglodytes*), UNEP/CMS/Action concertée 14.1.

Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR
LA DIVERSITÉ COMPORTEMENTALE ET LES CULTURES DE CHIMPANZÉS
(*Pan troglodytes*)**

UNEP/CMS/ACTION CONCERTÉE 14.1

ACTION CONCERTÉE

Titre : Action concertée pour la diversité comportementale et les cultures de chimpanzés
(*Pan troglodytes*)

Identification du document : *Action concertée 14.1*

GOVERNEMENT ou ORGANISME REMETTANT LE RAPPORT

Au nom du Groupe de travail d'experts de la CMS sur la culture animale et la complexité sociale et du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section du Groupe de spécialistes des primates de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur les grands singes (PSG SGA) :

Dr Erin Wessling

Membre du Groupe de travail d'experts de la CMS sur la culture animale et la complexité sociale et de la Section du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN sur les grands singes

Co-présidente du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Co-présidente de la CSE du Groupe d'étude de l'UICN CEESP-SSC sur les cultures animales en matière de conservation

Coordinatrice régionale du Comité et du Plan d'action pour la conservation des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Co-directrice du projet sur les chimpanzés de Moyen-Bafing et du projet BonDiv

Affiliations de recherche à l'Université de St. Andrews, à l'Université de Harvard, à la Senckenberg Gesellschaft für Naturforschung et au Centre allemand de primatologie (Deutsches Primatenzentrum) animales en matière de conservation

Présidente et professeure, Département d'anthropologie de l'Université de Washington

Professeur James W. et Jean L. Davis en Arts et Sciences à l'Université de Washington

Co-directrice des projets Goualougo Triangle Ape et Mondika Ape

Co-directrice de l'initiative Living Earth Collaborative

Affiliations de recherche avec la Wildlife Conservation Society et le Lincoln Park Zoo

Prof. Crickette Sanz

Membre du Groupe de travail d'experts de la CMS sur la culture animale et la complexité sociale et de la Section du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN sur les grands singes

Co-présidente du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Vice-présidente de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) du Groupe d'étude de l'UICN CEESP-SSC sur les cultures

ESPÈCE/POPULATION CIBLE

Classe : Mammalia

Famille : Hominidae

Ordre : Primates

Espèce : *Pan troglodytes*

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Activité 1 : Établir des objectifs spécifiques pour la protection de la diversité comportementale et la culture des chimpanzés

Au sein du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés, un sous-groupe d'experts a été désigné pour se concentrer sur l'établissement d'objectifs pour la protection de la diversité comportementale et culturelle des chimpanzés. Pour atteindre cet objectif, un cadre analytique intégrant des exemples, des mesures concrètes et des indicateurs de faisabilité pour chaque cible a été conçu, dans le but de guider les stratégies de plaidoyer et de conservation. Cette approche renforce l'intégration de la culture des chimpanzés dans les efforts de conservation et soutient les objectifs de l'action concertée.

Activité 2 : Établir un comité directeur pour guider la mise en œuvre de l'action concertée

Afin de simplifier les travaux en cours, le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés a été nommé comité directeur de l'action concertée, et des sous-groupes au sein du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés ont été constitués pour piloter chacune des activités respectives. Le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés est composé d'éminents experts, spécialistes ou non des chimpanzés, en matière de conservation, de diversité comportementale et de cultures, ainsi que de politiques de conservation et de leur mise en œuvre, possédant une expérience couvrant l'ensemble des États de l'aire de répartition des chimpanzés. Le comité se réunit à intervalles réguliers tout au long de la dernière période triennale de la CMS et consulte régulièrement l'ensemble des membres du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN et du Groupe de travail d'experts de la CMS sur la culture animale et la complexité sociale.

Activité 3 : Élaborer des lignes directrices pour le suivi de la diversité comportementale et culturelle des chimpanzés

Un sous-groupe du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés a été nommé pour répondre au besoin de lignes directrices pratiques et de recommandations concernant l'étude de la diversité comportementale et des cultures de chimpanzés. Les directeurs de sous-groupe ont pris contact avec les éditeurs de la série de lignes directrices (BPG) relatives aux bonnes pratiques de l'UICN afin de déterminer la faisabilité de la publication de ces lignes directrices sur l'intégration de la culture dans la conservation. Les réponses des éditeurs ont été positives et ont confirmé qu'il n'y avait pas de chevauchement substantiel avec les BPG existantes. Les BPG proposées s'adressent aux praticiens de la conservation, aux chercheurs et aux décideurs politiques. En outre, une section sur la surveillance du comportement a été ajoutée aux BPG sur le suivi des grands singes, en cours d'élaboration par le Groupe de spécialistes des primates.

Activité 4 : Favoriser et soutenir les structures qui permettront le contrôle de la diversité comportementale des chimpanzés

Des progrès significatifs ont été réalisés cette année dans le soutien à la surveillance de la diversité comportementale des chimpanzés. L'Atlas APES a été reconnu comme un élément d'infrastructure essentiel permettant un suivi structuré des comportements des chimpanzés (Wessling et al. 2025). S'appuyant sur les itérations précédentes de données comportementales, l'Atlas comporte désormais une section dédiée avec un tableau standardisé pour documenter les comportements des chimpanzés, soigneusement examiné par des experts de la culture des grands singes, et dont une version abrégée, accessible au public, est désormais disponible en ligne. L'année prochaine, les membres de l'Atlas se concentreront sur la standardisation des données existantes (35 sites Atlas APES en octobre 2025) selon les catégories définies, et continueront à compiler et à archiver les informations.

Activité 5 : Créer un cadre de soutien permettant aux acteurs locaux de jouer un rôle de premier plan dans la recherche sur la diversité comportementale et la promotion de la diversité comportementale en tant que vecteur de conservation

Si des progrès ont été réalisés dans la promotion du leadership dans les pays de l'aire de répartition des chimpanzés, il reste encore beaucoup à faire au cours de la prochaine période triennale. Le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés est parvenu à recruter des parties prenantes locales et a également mis en place une traduction simultanée des réunions en français afin de faciliter la participation. Les lignes directrices et le mandat des membres ont permis une certaine formalisation de leurs responsabilités et d'accroître la transparence en matière d'engagement. Les opportunités de leadership ont été mises en avant auprès d'un large éventail de parties prenantes, ainsi que les occasions de contribuer aux publications et aux présentations du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés.

Activité 6 : Recenser les besoins des praticiens de la conservation dans le domaine du comportement des chimpanzés et aligner les efforts de conservation sur les besoins de ces praticiens

Les sous-groupes du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés ont tous collaboré avec les praticiens de la conservation afin d'identifier les besoins de ces derniers en matière de mise en œuvre pratique du concept de culture, tant sous la forme d'un engagement davantage orienté vers le public que d'une mobilisation plus concertée des praticiens au sein du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés. De plus, le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés prévoit de mener une enquête auprès des praticiens afin de recenser les opportunités existantes permettant d'intégrer la culture dans la promotion de la conservation des chimpanzés, ainsi que de mieux comprendre le rôle de la culture dans l'atténuation de ces lacunes et/ou besoins, ainsi que de ces dimensions d'échelle. Afin de diffuser notre message à un public de conservationnistes aussi large que possible, le Dr Wessling a présenté le travail du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés lors d'une session intitulée « Why does Animal Culture matter for conservation? » lors du Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, qui s'est tenu à Abou Dhabi.

Activité 7 : Renforcer l'intégration des études comportementales dans les efforts de surveillance en cours

Pour répondre aux questions qui demeurent toujours sans réponse sur la pertinence des comportements culturels dans la mise en œuvre de la conservation des espèces, les défenseurs de cette action concertée ont proposé un cadre conceptuel visant à faciliter l'intégration de la culture animale dans la gestion de la conservation. Ce cadre est décrit dans

le document « *Pathways from Theory to Practice : Applying Animal Cultures to Conservation* » soumis pour publication dans la revue *Biological Reviews*.

Activité 8 : Fournir une orientation aux parties prenantes sur la manière dont les cultures de chimpanzés peuvent être utilisées de manière responsable dans la promotion de la conservation et tester ces approches de plaidoyer en conditions réelles

Le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés s'attelle actuellement à l'identification du public cible ou des groupes d'intérêt, ainsi qu'aux opportunités existantes pour le plaidoyer « utilisant » la culture dans le but d'améliorer la conservation et le bien-être des chimpanzés. De plus, il vise une meilleure compréhension des lacunes et des besoins en matière de plaidoyer, ainsi que du rôle de la culture pour combler ces lacunes et/ou besoins, ainsi que ces dimensions d'échelle. Ces efforts ont récemment été mis en avant dans un numéro spécial intitulé « *Animal Culture: Conservation in a Changing World* » (Wessling et al. 2025).

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE

Les activités des actions concertées ont été modifiées pour refléter les progrès réalisés vers la réalisation de chaque objectif. Il est important de noter que le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés a été nommé comité directeur de l'Action concertée et que des groupes de travail ont été constitués afin de se concentrer sur les activités spécifiques décrites dans la proposition.

Comme les activités décrites dans l'Action concertée sont toujours en cours, le calendrier de mise en œuvre a été reporté à la prochaine période triennale.

RÉFÉRENCES

- Wessling, E. G., Whiten, A., Soiret, S. K., Scholfield, K., Samuni, L., Rutz, C., Redmond, I., Pintea, L., Lanjouw, A., Koops, K., Kamgang, S. A., Kalan, A. K., Ikemeh, R. A., Humle, T., Hobaiter, C., Frisch-Nwakanma, H., Freymann, E., Doumbe, O., Brakes, P., Abwe, E., & Sanz, C. (2025). Concerted conservation actions to support chimpanzee cultures. *Phil. Trans. R. Soc. B* 38020240143. DOI: <https://doi.org/10.1098/rstb.2024.0143>.
- Wessling, E. G., Samuni, L., Koops, K., Humle, T., Hockings, K., Danquah, E., Soiret, S., Luncz, L., Kalan, A., Hobaiter, C., Fourrier, M., Carvalho, S., Arandjelovic, M., Almeida-Warren, K., & Sanz, C. 2025 Pathways from theory to practice: applying animal cultures to conservation. See <https://osf.io/preprints/osf/gpsz>.

3. ACTION

Il est recommandé de renouveler l'Action concertée (voir le projet d'Action concertée révisée [UNEP/CMS/COP15/Doc.31.3.1](#)). Étant donné que les activités ne sont pas encore terminées et qu'elles ont été mises à jour, l'Action concertée devrait être prolongée pour la prochaine période triennale.